



## **Visa de l'AMMC sur la mise à jour annuelle et occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux -AMMC- a visé, en date du 15 février 2021 sous la référence N° VI/EM/002/2021, la mise à jour annuelle et occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie dont le plafond a été modifié passant de 1 Md MAD à 400 MMAD.

Il est à noter que le programme a été initialement mis en place le 19 août 2011.

Le Dossier d'Information visé par l'AMMC est constitué de :

- La note relative au programme d'émission de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC en date du 15 février 2021 sous la référence EN/EM/007/2021 ;
- Le document de référence de Douja Promotion Groupe Addoha relatif à l'exercice 2019 et au 1<sup>er</sup> semestre 2020 enregistré par l'AMMC le 15 février 2021 sous la référence EN/EM/006/2021.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est :

- Tenu à la disposition du public :
  - Au siège social de Douja Promotion Groupe Addoha au Km 7, Route de Rabat - Aïn Sebâa Casablanca ;
  - Chez BMCE Capital Conseil au 63, Boulevard Moulay Youssef – 20 000 Casablanca.
- Disponible sur le site internet de l'AMMC : [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma).

Par ailleurs, des résumés du dossier d'information en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site de Douja Promotion Groupe Addoha.